

huit mois ? Tel est malheureusement le cas. Cette lacune commence au 5 février 1654 et se termine au 24 octobre 1656 inclusivement.

« Les mains vénérables auxquelles nous devons cet intéressant et précieux Journal sont celles de RR. PP. Jérôme Lallement, Paul Ragueneau, Frs. Le Mercier, Jean Dequen, Gabriel Druilletes, Simon Le Moyne et George d'Eudemarre : voilà pour les amateurs d'autographes. Les quatre premiers ont été supérieurs des Missions du Canada, mais non les trois derniers, qui n'ont tenu le Journal que par-ci, par-là et sur l'ordre du Supérieur.

« Ce manuscrit est évidemment le même qui, en 1800, fut enfermé, avec divers autres dans, « un coffre marqué No 1, Papiers des Jésuites, » déposé en même temps, au Secrétariat de la Province du Bas-Canada, et désigné comme suit à l'inventaire des effets des Jésuites du 8 Mars 1800 savoir : « un Livre (in-folio) de Veau-rude ; la première feuille commençant si vacat Annales etc. » Depuis longtemps, ce Journal et plusieurs autres de même genre, indiqués au susdit Inventaire de 1800 ont disparu du Secrétariat de la Province pour n'y plus rentrer. Quand et par qui ce vol littéraire a-t-il été fait ? C'est ce qu'on ne saurait dire. Peut-être que M. Wm. Smith, auteur d'une prétendue *History of Canada*, (imprimée à Québec) dans laquelle on trouve la traduction de plusieurs passages du présent *Journal Jésuite*, pourrait nous donner quelque éclaircissement à ce sujet, et nous dire ce que sont devenus les autres « Compagnons du dépôt » de ce Manuscrit. Voici quand, et par qui le Journal que je copie a été recouvré, depuis sa disparition du Secrétariat provincial. Il a été trouvé en 1818, par M. A. Wm. Cochran même, alors Secrétaire de Sir J. C. Sherbrooke, Gouverneur-Général du Canada ; il formait partie de papiers de rebut jetés pêle-mêle dans une armoire du Bureau du Secrétaire privé auquel M. Cochran succédait par résignation. »

On nous fait espérer que le *Journal* sera bientôt imprimé. Il sera certainement reçu avec empressement et parcouru avec intérêt. La préface que le P. Lallement y a mise est courte, mais elle dit beaucoup : elle n'était pas, il est vrai, destinée à la publicité. La voici :

Si vacat Annales nostrorum audire laborum ;
Aut ante annos clauso componet vespere olimpo,
Quam, primâ repetens ab origine, singula tradam.
Quæ regio in terris, nostri tam plena laboris ?
Dispice sacratas nostrorum ex ordine pugnas ;
Bellaque jam famâ totum vulgata per orbem ;
Et laceratos artus, ambustaque corpora flammis.
Ireque, multa vastabat corde colonos :
Hostibus occisis, pessum dedit Algonquinas.

Les autres manuscrits que nous connaissons sont : 1o. *Relation de ce qui s'est passé de plus remarquable aux Missions des PP. de la Compagnie de Jésus en la Nouvelle France*, de 1672 à 1679. C'est la continuation de ces 48 volumes si recherchés aujourd'hui, et qui s'arrêtent malheureusement à une époque importante de notre histoire. Elles forment plusieurs cahiers écrits par les PP. Jean de Lamberville et Vincent Bigot, et retouchés par le P. Dablon, qui voulait, très-probablement, les faire publier ; 2o. la vie du P. Chaumonot, rédigée, paraît-il, par le P. Rasles, qui fut plus tard apôtre et martyr chez les Abénaquis ; 3o. le récit du voyage des PP. Marquette et Allouez, avec le journal autographe de Marquette et une carte tracée par ce Père ; 4o. le voyage du P. Druilletes à la Nouvelle Angleterre.

A l'exception de celui-ci, tous les autres manuscrits avaient été donnés par le P. Casot, dernier des Jésuites, aux Sœurs de l'Hôtel-Dieu, pour reconnaître les bons soins dont elle l'avait entouré pendant sa dernière maladie. Quand, après une interruption de 43 ans, les enfants de St. Ignace se présentèrent ici pour reprendre les traditions de leurs frères, les bonnes Sœurs s'empresèrent de leur remettre ces richesses historiques qu'elles ne considéraient plus que comme un dépôt.

Grâce au P. Martin, M. Shea, de New-York, en a obtenu des copies qu'il a publiées. Un Canadien peut regretter d'être

obligé d'aller à l'étranger pour les lire ; mais enfin, il les sait à l'abri de la destruction.

Qui nous dira ce que nous avons perdu ?.....

Ce n'est pas seulement à Québec que les P. Jésuites avaient des bibliothèques, mais encore à Montréal, à Trois-Rivières. J'ai sous la main la *Relation* de 1647-48 qui a appartenu à cette dernière mission.

H. V.

(A continuer.)

EDUCATION.

RAPPORT

Présenté à l'Empereur par S. Exc. le ministre de l'instruction publique, sur l'enseignement répertoire.

SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES.

Organisation d'un enseignement supérieur d'agronomie.— La section des sciences naturelles, qui s'était mise à l'œuvre la première pour préparer et ouvrir des laboratoires aux zoologistes et aux botanistes, est prête à les ouvrir encore aux agronomes.

Cette application des décrets du 31 juillet peut avoir une importance assez grande pour que je demande à Votre Majesté de vouloir bien excuser la longueur de quelques détails.

De la grande enquête agricole de 1867 se sont dégagées deux idées fondamentales. Les populations ont surtout demandé des chemins vicinaux et un enseignement agricole dans les écoles rurales.

La loi du 11 Juillet 1868, avec sa riche dotation, a donné satisfaction au premier de ces vœux ; l'Université, essaye avec ses faibles ressources, de répondre au second.

En voyant ce qui a pu être fait jusqu'à présent pour cette ordre d'études dans nos écoles primaires, secondaires et supérieures, il sera plus aisé de trouver ensuite ce qui reste à faire.

La loi du 21 juin 1865 ayant rangé parmi les matières obligatoires, pour les écoles d'enseignement spécial les notions d'agriculture et d'horticulture, que la loi du 15 mars 1850 n'avaient classées que dans la partie facultative du programme, on s'est autorisé de cette loi pour réorganiser les études dans les écoles normales. Le décret du 2 juillet 1866 y a rendu l'enseignement agricole obligatoire ; et, à cette heure, 4 de ces écoles sur 77 possèdent 88 hectares en pleine culture. J'espère que les conseils généraux voudront, dans leur prochaine session, doter de cette annexe indispensable les établissements qui en sont encore dépourvus. Un terrain de culture, en effet, ne sert pas seulement aux élèves-maîtres de champ d'expériences ; il est encore pour les instituteurs établis dans les villages comme une pépinière d'où ils tirent des greffes, des boutures, des plantes d'espèces nouvelles ou plus productives. Beaucoup d'entre eux viennent aussi, durant leurs congés, chercher dans l'école-mère des exemples et des conseils.

M. le ministre des travaux publics a bien voulu, depuis quelques années, autoriser M. les inspecteurs généraux de l'agriculture à visiter nos écoles normales ; ces inspections, qui prouvent aux élèves et aux maîtres l'intérêt que le Gouvernement porte aux études agricoles, produisent, à tous les points de vue, les meilleurs effets.

Ainsi, plus de la moitié de nos écoles normales sont dès à présent, en mesure de donner aux communes rurales un nombre chaque année de maîtres pourvus, au moins, des connaissances les plus élémentaires, mais aussi les plus indispensables pour la culture maraîchère, fruitière ou agricole, et je suis heureux de dire à Votre Majesté que 6,000 écoles rurales ont déjà un sérieux enseignement d'horticulture, dont les résultats sont attestés par les primes nombreuses que nos instituteurs obtiennent chaque année dans les concours des comices agricoles.